



Dispositif devoirs faits

publié le 12/11/2018

Le dispositif "Devoirs Faits" a débuté le lundi 5 novembre. Les élèves inscrits doivent donc se présenter aux heures prévues.

Pour ceux qui sont inscrits le soir, de 17h15 à 18h15, la présence est obligatoire. Merci aux parents de prévenir en cas d'impossibilité de participation, au 05 49 79 97 71.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.